

MAITRE D'OUVRAGE : REGION GRAND EST

INTITULE DE L'AFFAIRE : ETAT QUANTITATIF DES RESSOURCES EN EAU DU GRAND EST - EVALUATION PROSPECTIVE 2030-2050 ET PROPOSITION D'ACTIONS

NOM DU REDACTEUR : ANNE CHEVALIER (SUEZ CONSULTING) / PIERRE RIGAUDIERE (SUEZ CONSULTING) / SOPHIE NICOLAI (ECO LOGIQUE CONSEIL)

LIEU DE LA REUNION : Bisel (68)

DATE DE LA REUNION : 04/10/2021

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 06/10/2021

LISTE DES PARTICIPANTS :

PRENOM - NOM	ORGANISME/QUALITE
<input type="checkbox"/> Delphine ROUSSET	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Lionel GRESSE	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Gautier PERRIN	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Joseph BERBETT (<i>excusé</i>)	Commune de Bisel
<input type="checkbox"/> Dany DIETMANN	EPAGE Largue
<input type="checkbox"/> Bertrand IVAIN	EPAGE Largue
<input type="checkbox"/> Jean-Michel COMESSE	DDT68
<input type="checkbox"/> David PARISOT	Communauté d'agglomération Saint Louis
<input type="checkbox"/> Maryvonne BUCHERT	Mulhouse Agglomération
<input type="checkbox"/> Julien LABETH	Mulhouse Agglomération
<input type="checkbox"/> Fanny Wagner	Communauté de Communes Sud Alsace Largue
<input type="checkbox"/> Régis HENGY	Communauté de Communes Sud Alsace Largue
<input type="checkbox"/> Dominique SPRINGINSFELD	Communauté de Communes Sundgau
<input type="checkbox"/> Fabien SCHOENIG	Communauté de Communes Sundgau
<input type="checkbox"/> Alexis BLANCHANDIN	Communauté de Communes Sundgau
<input type="checkbox"/> FRANCIS ROBISCHUNG	SIAEP de Traubach et environs
<input type="checkbox"/> Eric BRINGEL	SIAEP Ammertzwiler Balschwiller
<input type="checkbox"/> Michel STUBER	SIAEP Ammertzwiler Balschwiller
<input type="checkbox"/> Nicolas FAESSEL	SAGE Largue
<input type="checkbox"/> Pierre LAMY	Collectivité européenne d'Alsace (CEA)
<input type="checkbox"/> Danièle SCHMITT	CCI Alsace
<input type="checkbox"/> Bruno BALTZINGER	OFB
<input type="checkbox"/> Jean-Claude ZWICKER	Fédération de Pêche (68)

<input type="checkbox"/> Caroline SCHMIDT	Rivières Haute Alsace
<input type="checkbox"/> Jonathan Dahmani	Chambre d'Agriculture Alsace
<input type="checkbox"/> Stéphane GOUDEY	VNF
<input type="checkbox"/> Sophie NICOLAI	Eco Logique Conseil
<input type="checkbox"/> Pierre RIGAUDIERE	SUEZ Consulting
<input type="checkbox"/> Anne CHEVALIER	SUEZ Consulting

DOCUMENTS JOINTS :

Fiche du diagnostic sur le secteur 19
Support de présentation du diagnostic
Support de présentation des ateliers

OBJET DE LA REUNION : Phase 2 – Atelier de concertation n°3 : Secteur 19 – Ill Amont

■ Introduction

M. DIETMAN (EPAGE Largue) excuse l'absence de M. BERBETT, Maire de Bisel, et accueille l'assemblée en son nom. Le Sundgau est un territoire complexe présentant une réelle originalité hydrique. Des tensions sur les ressources ont été fortement ressenties ces dernières années. M. DIETMAN se réjouit donc de l'organisation d'un tel atelier qui permettra, dans le cadre de l'étude prospective sur l'état quantitatif des ressources en eau menée par la Région Grand Est, de prendre en compte les spécificités du Sundgau.

Mme ROUSSET (Région Grand Est) remercie M. DIETMAN et la Communauté de Communes pour leur accueil, et présente l'étude quantitative réalisée sur la région Grand Est, ainsi que les deux bureaux d'études en charge de l'étude : **Suez Consulting** et **Eco Logique Conseil**. Cette étude à grande échelle a vocation à établir un socle de connaissances sur la question quantitative, jusqu'ici peu investiguée sur le territoire du Grand Est, socle sur lequel les différents acteurs pourront s'appuyer pour anticiper et définir au mieux les mesures à prendre face aux effets du changement climatique. Seul l'aspect quantitatif a été étudié dans le cadre de cette étude : l'aspect qualitatif n'a pas été approfondi.

La phase 1 de l'étude ayant été finalisée en janvier, 13 territoires – sur les 35 étudiés – ont été identifiés afin d'être l'objet d'un diagnostic plus fin, dans le but de développer une stratégie locale d'adaptation face au changement climatique. Le secteur 19, correspondant aux bassins de la Largue et de l'Ill amont, a été sélectionné et est l'objet du présent atelier. L'objectif est d'échanger avec les acteurs ayant une bonne connaissance du territoire, afin de pouvoir identifier les solutions les plus adaptées localement, solutions qui seront ensuite analysées par les bureaux d'études.

Mme ROUSSET présente également l'appel à projet Eau et Changement Climatique. Ce dernier, mis en place au cours de l'année 2021, a vocation à accompagner différents acteurs (collectivités, entreprises, ...) dans la mise en œuvre d'études et projets visant à définir des solutions d'économie d'eau. Plusieurs exemples de projets déjà financés sont présentés, ces derniers étant d'envergures très variées. La dernière session arrive à échéance le 30 novembre. L'appel à projet sera reconduit en 2022.

■ Organisation de l'atelier

Les différentes phases de l'atelier sont présentées par Suez Consulting. L'atelier est organisé de la façon suivante :

- ▶ Présentation de la méthodologie de l'étude (*Bureaux d'études*)
- ▶ Présentation du diagnostic posé sur le secteur 19 (*Bureaux d'études*)
- ▶ Echanges et questions sur le diagnostic
- ▶ Présentation des ateliers (*Bureaux d'études*)
- ▶ (Pause)
- ▶ Ateliers (3 groupes répartis par thématiques)
- ▶ Restitution des ateliers par les rapporteurs

■ Présentation de la méthodologie de l'étude

M. RIGAUDIERE (Suez Consulting) rappelle les différentes étapes de l'étude ainsi que la méthodologie appliquée lors de l'élaboration de bilans entre besoins et ressources au niveau des 35 secteurs définis sur le territoire de la région Grand Est (Cf. support de présentation). L'étape 2, qui s'ouvre avec ces ateliers, doit permettre de développer une stratégie d'adaptation argumentée au niveau d'une douzaine de secteurs identifiés. Cette stratégie est élaborée en concertation avec les acteurs locaux afin que leurs avis et idées puissent être recueillis, de sorte que les bureaux d'études puissent aboutir en fin d'année à un programme d'actions partagées par l'ensemble des acteurs.

■ Présentation du diagnostic réalisé sur le secteur 19 – Ill Amont

M. RIGAUDIERE (Suez Consulting) et **Mme NICOLAI (Eco Logique Conseil)** présentent le diagnostic résultant sur le secteur 19 – Ill Amont (Cf. support de présentation). Chaque acteur présent dans l'assemblée dispose d'une fiche diagnostic reprenant l'ensemble des résultats présentés.

Une particularité observée sur ce secteur est la supériorité des rejets par rapport aux prélèvements. Il convient toutefois de noter l'existence de transferts d'eau réalisés à partir d'autres bassins, par exemple en provenance de la Doller pour l'AEP, transferts n'ayant pas été comptabilisés dans le bilan présenté.

En conclusion de ce diagnostic, les ressources en eau du secteur 19, comparativement à celles des autres territoires de la région Grand Est, sont soumises à une pression faible à moyenne. On observe néanmoins une pression significative des prélèvements estivaux par rapport au débit d'étiage des cours d'eau. Il est important aujourd'hui de mener une réflexion sur des solutions d'économie d'eau et d'adaptation au changement climatique dans le but de minimiser ces tensions et éviter qu'elles ne s'intensifient dans le futur.

■ Echanges et questions à propos du diagnostic présenté

M. SPRINGINSFELD (CC Sundgau) indique que la Communauté de communes du Sundgau gère l'eau sur 64 communes. Dans le cadre de l'étude, le débit des rivières est largement pris en compte pour étudier les ressources en eau : il est vrai que la corrélation est généralement forte. Toutefois, on constate diverses situations sur le territoire : le long de l'Ill, les ressources en eau ne sont pas impactées par le débit des rivières, tandis que pour certaines communes il a fallu acheminer de l'eau par citerne l'année dernière. Il serait nécessaire de prendre en compte ces différentes données afin de réaliser un travail de fond.

- ⇒ **M. RIGAUDIERE (Suez Consulting)** précise que le diagnostic présenté fait suite à un travail mené sur l'ensemble de la région, par grandes zones homogènes. Cette démarche occulte de fait une certaine diversité de situations possibles à l'échelle de chaque zone homogène. Cette réflexion a pour objectif, dans le cadre de la deuxième phase de l'étude, d'être répliquée à plus petite échelle sur des secteurs identifiés comme plus sensibles.

Une personne souhaiterait avoir des précisions sur les critères ayant permis de choisir le secteur Ill Amont comme l'une des zones homogènes sur lesquels un diagnostic plus poussé devait être posé.

- ⇒ **Mme ROUSSET (Région Grand Est)** explique que ce choix a été fait collégialement avec les membres du COTECH. Lors de la réflexion, il a été décidé d'écarter l'ensemble des secteurs sur lesquels une réflexion / une étude était déjà lancée, l'objectif étant bien d'approfondir la connaissance. Les autres critères pris en compte étaient le niveau de tension observé sur la ressource, la représentativité du secteur, mais également l'existence d'une mobilisation locale, qui permettrait de tester d'avantage certaines solutions, notamment les solutions fondées sur la nature dans le cadre du secteur Ill amont.

M. COTINET (APRONA) s'interroge sur les volumes considérés comme prélevés. Concernant l'usage industriel par exemple, le volume prélevé est généralement restitué au cours du process, de même pour les autres usages.

- ⇒ **M. RIGAUDIERE (Suez Consulting)** indique que les volumes comptabilisés ont été estimés à partir de l'ensemble des bases de données disponibles. La majorité de l'eau prélevée est généralement restituée au bassin versant sous une forme ou une autre : concernant l'usage industriel, il y relativement peu de pertes, et les volumes sont pour une grande part restitués. L'intérêt de distinguer volumes prélevés et rejetés, et non pas uniquement les volumes consommés (par différence entre les deux premiers termes), est de pouvoir préciser les calculs lors du bilan.

Mme BUCHERT (Mulhouse Agglomération) souhaite apporter un complément à la présentation faite : au niveau de la régie des eaux de Mulhouse, le schéma directeur – largement commencé avant le transfert de compétence – a été relancé. Deux projets sont en cours : la création d'un second barrage, et la réhabilitation des puits de la Hardt.

M. SPRINGINSFELD (CC Sundgau) constate que d'après le diagnostic présenté, 50% des prélèvements seraient liés au canal, avec des prélèvements plus importants en été, soit lorsque l'eau est moins disponible. Il souhaiterait savoir si des études existent qui permettraient de comparer la nécessité de tels prélèvements par rapport au trafic observé. Quelles mesures pour résoudre cette problématique ?

- ⇒ **M. RIGAUDIERE (Suez Consulting)** explique que les prélèvements effectués par VNF visent à assurer la navigation toute l'année : il est nécessaire de compenser les pertes (fuites dans les rigoles, aux portes des écluses, biefs fuyards, problématique de l'évaporation importante en été). Les volumes considérés dépendent également du profil de navigation des canaux (commercial ou touristique, la navigation de plaisance se concentrant sur la période juin-septembre). Dans le cas du secteur 19, l'Ill Amont, le prélèvement réalisé pour le canal du Rhône au Rhin représente effectivement la moitié des prélèvements totaux. Des solutions existent pour minimiser ces prélèvements, déjà partiellement mises en œuvre sur ce canal (étanchéité des rigoles, dispositifs de mesures).
- ⇒ **M. GOUDEY (VNF)** indique par ailleurs qu'il existe deux types de prélèvements : les prélèvements dits maîtrisés, comme le prélèvement réalisé dans la Largue au niveau du Bief de partage, mais également les prélèvements non maîtrisés, qui résultent de l'interception de la rivière.

M. SPRINGINSFELD (CC Sundgau) note que le choix a été fait de ne pas analyser la qualité de l'eau. Or sur une courte période, la qualité va directement impacter la quantité d'eau à disposition. Sur la Communauté de communes, des résultats inquiétants ont été observés sur certains réseaux de mesures, en particulier dans la vallée de l'Ill. L'étude de la qualité reste primordiale, car c'est ce qui va impacter la fermeture des captages.

- ⇒ **M. RIGAUDIERE (Suez Consulting)** rappelle que le choix de la Région était de privilégier l'aspect quantitatif sur lequel peu de connaissances étaient disponibles. Une étude mêlant l'aspect qualitatif sera peut-être envisagée dans le futur.

M. DIETMAN (EPAGE Largue) souhaite revenir sur la problématique liée aux canaux. La prise d'eau de VNF sur la Largue est réglementée par le SAGE. Afin de préserver l'aval, il est nécessaire de conserver un débit de 100L/s dans la Largue. A l'époque de l'établissement de ce seuil, le débit de la Largue en période estivale était à un niveau de 280 – 300 L/s : une marge existait encore. Toutefois, en 2020, le débit est descendu à 170 L/s. Par ailleurs, le bassin de Champagny (Haute-Saône – 70), largement utilisé pour le tourisme, est utilisé en plein été pour alimenter le canal du Rhône au Rhin. Le niveau de ce bassin est ainsi abaissé ce qui engendre des conflits d'usages avec des tensions sur le secteur touristique.

Concernant l'usage « eau potable », 30% du volume nécessaire est transféré depuis le bassin de la Doller : le territoire n'est donc pas en capacité de fournir cette eau. Si on ne trouve pas de mesures, cette part pourrait monter à 45% dans quelques années : c'est un problème qu'on touche du doigt mais qu'on ne sait pas régler aujourd'hui. Un autre problème : lorsque l'on baisse les débits, surtout en période d'étiage, on augmente automatiquement les concentrations de pollution, d'où les problèmes de qualité dans le Sundgau. Sur ce territoire, l'eau est difficilement distillée, avec une pénétration intense : la situation est fragile à la fois sur l'aspect qualitatif et quantitatif. Sur l'ensemble des affluents de la Largue, seul le Traubach avait encore de l'eau ces dernières années. Les dilutions n'ont plus lieu car les rejets d'effluents arrivent tels quels dans les cours d'eau vides. Par ailleurs, il existe également le problème du Chrome 6, ce qui mène certaines communes à devoir acheminer de l'eau par camion-citerne (2 communes ont dû être déconnectées). Il est difficile d'être optimiste pour demain.

- ⇒ **M. RIGAUDIERE (Suez Consulting)** note les problèmes ressentis sur le terrain, la nécessité d'économiser l'eau, et les conflits existants entre les différents usages nécessitant un arbitrage. Ces différents sujets pourront être traités lors des ateliers qui suivront.

M. FAESSEL (SAGE Largue) souhaiterait avoir plus de détails sur le degré de pertinence et la précision du modèle réalisé sur le territoire, tandis que ne sont pris en compte qu'une faible part des étangs du territoire : le niveau d'évaporation de 1% affiché dans le diagnostic semble particulièrement sous-estimé. Les différentes caractéristiques des aquifères ont-elles été prises en compte (recharge plus lente de la nappe perchée), ainsi que la saisonnalité période humide et sèche ?

- ⇒ **M. RIGAUDIERE (Suez Consulting)** indique qu'il s'agit d'une modélisation hydrologique globale à l'échelle de la zone homogène, sans distinguer spécifiquement les bassins de l'Ill ou de la

Largue par exemple. Il n'est pas possible, au vu de l'échelle globale de l'étude, d'affiner au-delà. Il est certain que certaines spécificités sont occultées, toutefois une attention particulière a été portée à la cohérence des bilans besoins-ressources. De nombreuses incertitudes existent, elles sont détaillées dans le rapport de phase 1 de l'étude. Il faut garder à l'esprit néanmoins que les calculs ont été globalisés. Pour répondre à des questions plus spécifiques, il sera nécessaire de mener des études plus détaillées, qui analyseront les besoins et les criticités locales.

M. COTINET (APRONA) remarque qu'il est important de réfléchir à la disponibilité de l'eau à l'échelle saisonnière. Les résultats saisonniers affichés sont intéressants, notamment les variations en été et à l'automne.

⇒ **M. RIGAUDIERE (Suez Consulting)** indique en effet qu'il est nécessaire de ne pas s'arrêter à l'échelle annuelle, l'étude saisonnière permettant de mettre en avant les tensions en été et à l'automne.

M. FAESSEL (SAGE Largue) demande si la baisse de prélèvement de 5% sera suffisante au regard de l'évolution des ressources constatée.

⇒ **M. RIGAUDIERE (Suez Consulting)** constate en effet que les résultats n'indiquent pas d'amélioration : on observerait plutôt une intensification des tensions observées, notamment concernant le stress hydrique au débit de l'été et à l'automne), plus rapide que la diminution des prélèvements envisagée.

⇒ **M. GRESSE (Région Grand Est)** rappelle ainsi que la réflexion doit être menée dès aujourd'hui. Les fiches détaillées des résultats des bilans pourront être mises à disposition afin que les acteurs puissent les utiliser. Le travail aujourd'hui est d'affiner dans la mesure du possible ce travail au niveau des territoires. Par ailleurs, un marché est en cours pour étendre le travail sur la période 2080 – 2100 afin de disposer de résultats sur la fin de siècle.

■ Présentation du déroulé des ateliers

M. RIGAUDIERE (Suez Consulting) rappelle l'objectif de la phase 2 : la construction d'une stratégie d'adaptation sur chacun des secteurs étudiés suite au diagnostic établi sur la zone homogène. Les types de solutions envisagées concernent :

- ▶ Des solutions d'économie d'eau ;
- ▶ Des solutions d'adaptation ;
- ▶ Des mesures de restauration des fonctionnalités des écosystèmes et des paysages ;
- ▶ Eventuellement, la mise en place de mesures plus structurantes.

Les trois premières catégories étant celles à privilégier aujourd'hui. Ces solutions devront être argumentées sur les aspects techniques, économiques et environnementaux.

L'objectif, après avoir présenté et échangé sur le diagnostic réalisé sur ce secteur, est de dégager les enjeux et problématiques du secteur, afin de valider en concertation une stratégie à l'échelle de ce territoire. Le bureau étude a travaillé à l'échelle régionale, et n'a pas une connaissance du territoire

telle que celle des acteurs ici assemblés. Cet atelier apparaissait donc nécessaire afin d'alimenter la réflexion.

Il convient de retenir que les mesures d'économie d'eau sont les solutions les plus importantes, que la Région aimerait appuyer. Ce sont des mesures qui concernent l'ensemble des usagers, et qui seront nécessaires. Le but est d'aboutir à des mesures d'économie par usages, dont les bureaux d'études tenteront d'appréhender les impacts économiques.

Les solutions d'adaptation au changement climatique devront également être envisagées : sécurisation des réseaux AEP, gestion collective, changement des techniques culturales etc. Une série de solutions précises va être présentée par la suite à l'assemblée, qui pourra lors des ateliers faire remonter aux bureaux d'études son avis sur ces mesures, ainsi que la meilleure manière de les adapter sur ce territoire.

Des solutions de restauration des fonctionnalités des écosystèmes, en lien aujourd'hui avec le thème de la ressource, sont également à l'étude : ralentir les écoulements, retenir l'eau au maximum, favoriser l'infiltration.

Enfin, des solutions plus lourdes et structurantes restent aujourd'hui à imaginer. Ce sont des mesures nécessitant des fonds plus importants, plus difficiles et longues à mettre en œuvre, mais qu'il est tout à fait possible d'évoquer dès aujourd'hui.

Afin d'identifier les actions possibles sur le secteur III amont, trois ateliers sont proposés :

- ▶ AEP et eaux industrielles ;
- ▶ Usages récréatifs et milieux naturels ;
- ▶ Prospective et défis.

Pour chacun d'entre eux, une trame est présentée mais reste indicative (Cf. Support de présentation). Il est demandé aux acteurs du secteur de faire remonter leurs avis concernant les solutions proposées, celles qui ont déjà été testées et celles que l'assemblée souhaiterait voir testées. Il serait également intéressant d'identifier qui sera en mesure de porter ces mesures.

Il est demandé aux acteurs présents de se répartir dans les trois ateliers. Pour chacun des ateliers, un rapporteur aura la charge de synthétiser et restituer devant l'assemblée les résultats des échanges.

■ Synthèse des ateliers par les rapporteurs

■ Atelier AEP et eaux industrielles

Un premier bilan a été réalisé concernant les volumes apportés depuis l'extérieur du secteur. On note notamment :

- ▶ 660 000 m³ transférés depuis la Doller : si un problème survient un jour sur la Doller, la moitié de la population du Sundgau sera privée d'eau potable
- ▶ La communauté de commune du Sundgau a consommé 1,6 millions de m³ en 2020 dont 680 000 m³ acheté sur un forage de la nappe d'Alsace. Certaines problématiques liées à la qualité ont nécessité ces transferts d'eau, notamment le chrome 6. On note des

transferts par citernage sur la communauté de communes du Sundgau. Un investissement de 1 million d'€ a été réalisé sur une commune afin de pouvoir diluer l'eau par rapport à la pollution au Chrome 6.

Les leviers identifiés :

- ▶ Récupération des eaux de pluie : différents positionnements ont été confrontés. Il a été noté une réticence des syndicats, car une mauvaise utilisation par les particuliers pourrait occasionner un risque de contamination du réseau. Par ailleurs, une augmentation de la consommation de l'eau de pluie par les particuliers diminuerait la consommation d'eau potable, d'où une baisse des financements des syndicats (assiette de facturation). La récupération de l'eau de pluie pourrait néanmoins être envisagée pour l'arrosage des espaces verts communaux. La communauté de commune du Sundgau impose dans ses documents d'urbanisme un récupérateur d'eau pour les nouveaux logements. Il est souligné que les récupérateurs d'eau de pluie en plastique ont une empreinte carbone importante (matières, transports...).
- ▶ Entretien des réseaux : les rendements sont très disparates selon les secteurs. Un rendement de 75% a été annoncé sur le territoire du Sundgau. Actuellement, une grande partie des réseaux n'est pas suffisamment dimensionnée pour assurer la défense incendie. Une partie des réseaux est en fonte grise, matériau très cassant et sujet à de nombreuses fuites.
- ▶ Réutilisation des eaux usées : cette mesure n'a pas été approuvée, car l'assainissement implique de gros investissements. La situation financière actuelle ne permet pas de développer ce volet car de nombreuses communes doivent rembourser des dettes.

■ Atelier Usages (récréatifs) & Milieux naturels

Les membres de l'atelier se sont dans un premier temps attachés à lister les enjeux liés à la thématique.

Le secteur de l'ill amont est un territoire particulier, dont l'enjeu le plus important est la présence de multiples étangs, particulièrement sur le bassin de la Largue. Très structurants dans le paysage local, ces étangs sont à vocation de pêche ou autres loisirs, ainsi qu'à usages privés. Beaucoup d'études locales sont menées, et montrent qu'il est nécessaire d'inclure les étangs dans un projet global à l'échelle du secteur. Faire réaliser une charte par les propriétaires sur le bon usage de leur étang les inciterait à changer leurs habitudes, dans le but d'améliorer l'état de leur plan d'eau. Le guide pour une bonne gestion des étangs du bassin versant de la Largue (2011) a été évoqué.

Un débat a eu lieu autour du terme « récréatif ». Les membres de l'atelier ont notamment pointé un problème d'accessibilité aux cours d'eau et plans d'eau : beaucoup d'endroits sont privés ou difficiles d'accès (végétation), ce qui engendre une déconnexion du public aux rivières. Cet axe de réflexion pourrait être appuyé dans le SRADDET.

L'enjeu éducatif a été soulevé : la sensibilisation de la jeunesse à la nature et aux milieux aquatiques (plans d'eau, zones humides, rivières) est une clé d'entrée pour sensibiliser le public

Quelques actions ont été évoquées dans le but d'économiser de l'eau :

- ▶ Arrosage des équipements sportifs avec l'eau de pluie (un terrain de golf sur le territoire), mais dépendant peu des communes : gestion par les clubs sportifs mêmes
- ▶ Un exemple de transformation d'un stade en verger a été remonté
- ▶ L'utilisation de plantes vivaces pour les espaces verts des communes, ne nécessitant que 2 arrosages par an. Un catalogue d'actions existe, à disposition des communes.

Enfin, les acteurs ont souligné l'importance de respecter les arrêtés cadre sécheresse afin de minimiser les tensions en période estivale. Or, de nombreuses infractions sont observées, avec notamment des prélèvements pour le remplissage de plans d'eau déconnectés : l'intérêt personnel prime. La fédération de pêche n'a pas de marge de manœuvre chez les particuliers, tandis que les structures de tutelles (OFB, DDT) n'ont pas les moyens d'agir sur tout le territoire, disposant d'un nombre d'agents trop faible au regard du maillage dense.

Des actions de communication sur les études réalisées permettrait de faire prendre connaissance de ces sujets au plus grand nombre.

En conclusion, il serait nécessaire d'investiguer la question des étangs, enjeu le plus important du secteur, en incluant la thématique dans une étude globale.

■ Atelier Prospectives & défis

Les enjeux et nouveaux usages évoqués par les acteurs durant l'atelier :

- ▶ Le développement économique de l'agglomération mulhousienne reste une priorité. Une augmentation des quantités consommées est à prévoir.
- ▶ Il semblerait que 2021 soit une année record pour la mise en service des piscines.
- ▶ De nombreuses communes ont souffert ces dernières années d'une raréfaction de la ressource sur le chevelu hydrographique amont (disparitions temporaires de sources ou d'écoulements permanents). C'est un problème avec la population qui augmente.
- ▶ Les économies d'eau domestiques constituent un levier majeur.
- ▶ « Du fait du changement climatique », des cours d'eau répertoriés en tant que tels (écoulement permanent) risquent de ne plus être considérés comme des cours d'eau à l'avenir. Ces axes pourraient également être moins surveillés du point de vue hydrologique (risque de ne plus porter une attention suffisante aux cours d'eau « déclassés »).
- ▶ Les besoins d'accès aux cours d'eau l'été (loisirs, recherche d'une source de fraîcheur...) est en constante augmentation. Cela pose divers types de problèmes : sécurité, disponibilité d'une eau en qualité/quantité suffisante pour la baignade, saturation des certains lieux, comme on le constate déjà sur certains plans d'eau (Lac du ballon etc.).

Les acteurs ont relevé les pistes d'économies d'eau suivantes :

- ▶ La récupération des eaux de pluie pour les sanitaires est une piste à envisager. Deux freins sont cependant identifiés : les normes en vigueur et la diminution des revenus des syndicats si un tel type de mesures venait à se généraliser. La généralisation des toilettes sèches serait également une solution intéressante. Un gros effort de sensibilisation reste cependant à faire sur ce sujet.

- ▶ La mise en œuvre de nouvelles pratiques pose rapidement la question du financement. Qui va payer ? L'utilisateur sera-t-il prêt à payer ? Sinon qui prend le relais ?
- ▶ Le développement des interconnexions est considéré comme prioritaire pour sécuriser l'AEP. Elle permettrait également d'importer de l'eau en provenance de zones homogènes contiguës, comme cela est déjà le cas sur la Doller.
- ▶ La gestion des zones humides apparaît également comme une clef pour limiter les effets de la sécheresse. Il n'existe pas d'approche concertée sur ce sujet. Le SDAGE se propose de protéger les zones humides mais certains secteurs ne sont pas pourvus de SAGE.
- ▶ L'infiltration de l'eau à la parcelle qui devient obligatoire dans les projets urbains est jugée très positive.

Concernant la gouvernance :

- ▶ Aujourd'hui il n'existe pas de réelle discussion sur la gestion intégrée de la ressource à l'échelle de la ZH19, qui constitue pourtant une échelle pertinente. Il est nécessaire notamment de sensibiliser sur le thème de la solidarité amont-aval,
- ▶ La gouvernance fonctionne déjà de manière limitée mais reste à construire. Les aspects liés à la GEMAPI ne sont pas encore clarifiés partout. Chacun gère en fonction de ses compétences et sensibilités propres. Il manque également un vrai lieu de concertation.
- ▶ La gouvernance se heurte à l'absence de SAGE sur l'Ill amont, jugé nécessaire par une majorité des participants.
- ▶ Les solutions qui devraient être développées doivent être intégrées dans les PLU.

■ Conclusion de l'atelier

M. GRESSE (Région Grand Est) remercie l'ensemble des acteurs présents pour leur participation aux ateliers, qui ont été riches. Les différentes idées évoquées seront désormais analysées lors d'un prochain travail, l'atelier constituant un point d'étape pour la suite de l'étude. Ce travail fera l'objet d'une restitution afin que les mesures évoquées puissent être mises en place.

M. GRESSE remercie les bureaux d'étude, les agences de l'eau, ainsi que **Mme ROUSSET**, interlocutrice principale pour conseiller les acteurs concernant leurs divers projets.